

## Planche D27

Approuvé le 05 avril 2019  
Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023

### 4-2 Règlement graphique

#### 4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Erdre et Loire  
Commune(s) : Mauves-sur-Loire, Carquefou

Echelle : 1:2 000

#### Légende

**Destination des Sols**  
 NL Zonage  
 Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

**Activités économiques**  
 Ligne commerciale souple  
 Ligne commerciale strict  
 Périmètre ou ligne artisanal et/ou de services  
 Polarité commerciale majeure  
 Polarité commerciale intermédiaire  
 Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise  
 Périmètre de projet urbain intégrant des commerces  
 Pôle de services  
 Périmètre tertiaire

**Emplacements Réservés**  
 Emplacement réservé pour mixité sociale  
 Servitude de constructibilité limitée  
 Emplacement réservé pour projet d'intérêt général  
 Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

**Protections environnementales**

Espace Boisé Classé (EBC)  
 Espace Paysager à Protéger (EPP)  
 Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

**Fond de plan**

Parcalle  
 Emprise Bâtie  
 Surface en eau  
 Limite communale  
 Format d'impression des plans 913 x 991 mm  
 Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé

Partie Non opposable Voir planche C27

Partie Non opposable Voir planche D26

Partie Non opposable Voir planche D27

Partie Non opposable Voir planche E27

#### GRILLE DE REPERAGE

